



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 29 AVRIL 2025

Réf : CCAS25_23

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 7
Pouvoir : 0
Absents : 5

Date de la convocation : 22 avril 2025

PRÉSENTS : Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAU, Roselyne NAVEAU, Didier RENAUD, Corinne JARASSIER .

POUVOIR : /

ABSENTS : Christian MICHAUD, Caroline DELPHIN, Vincent BAUDOUX, Bruno MASSONNEAU, Martine BOURGES

DÉLIBÉRATION N°23

RAPPORTEUR : Lydie BARBOTTIN

OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – RÉSIDENCE AUTONOMIE ELSA TRIOLET

Sous la présidence de Mme Lydie BARBOTTIN, le Centre Communal d'Action Sociale examine le **compte administratif 2024 de la résidence autonomie Elsa Triolet**.

Le compte administratif 2024 de la résidence autonomie Elsa Triolet s'établit comme suit, conformément au document de synthèse présenté :

Section de fonctionnement

Dépenses :	481 968,02 €
Recettes :	669 747,90 €
Excédent de clôture :	+187 779,88 €

Section d'investissement

Dépenses :	20 422,44 €
Recettes :	91 076,95 €
Excédent de clôture :	+70 654,51 €

Hors de la présence de Monsieur le Président, le CCAS :

- **approuve** le compte administratif 2024 de la résidence autonomie Elsa Triolet.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

09 MAI 2025

